

RAPPORT ANNUEL

2008-2009



Photo : Ruisseau d'Ardoise, parc Rodrigue, Saint-Georges

Sources des photos en page couverture

- ◆ Image de fond : MRNF, ruisseau Ardoise , 8 mai 2008.
- ◆ Photo : COBARIC, lancement du projet, 16 juin 2009, de gauche à droite : M. Roger Carette, maire de Saint-Georges, M. Russell Gilbert, président du COBARIC et M. André Martin, président directeur général de la Fondation de la faune du Québec.

Pour nous joindre

Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC)
700, rue Notre-Dame Nord, Suite D
Sainte-Marie (Québec) G6E 2K9

Téléphone: 418 389-0476
Télécopieur: 418 387-7060
Courriel: cobaric@cobaric.qc.ca
Site Internet: <http://www.cobaric.qc.ca>

SOMMAIRE

Mot du président	1
Mot de la coordonnatrice	2
Description de l'organisme	
<i>Mission et mandats</i>	3
<i>Enjeux du bassin versant</i>	3
<i>Carte du bassin versant</i>	4
<i>Structure du COBARIC</i>	5
<i>Conseil d'administration</i>	5
<i>Membres</i>	7
<i>Permanence</i>	11
Rapport d'activités	
<i>Séances du conseil d'administration</i>	11
<i>Assemblée générale annuelle</i>	11
<i>Comités de travail</i>	12
<i>Réalisations de la permanence</i>	13
Rapport financier	
<i>Rapport des vérificateurs</i>	20
<i>Produits</i>	21
<i>Charges</i>	22
<i>Évolution des actifs nets</i>	23
<i>Flux de trésorerie</i>	24
<i>Bilan</i>	25
<i>Notes complémentaires</i>	26
<i>Renseignements supplémentaires</i>	33

MOT DU PRÉSIDENT

L'année a été marquée par une grande perte pour notre conseil d'administration, tant d'un point de vue humain que scientifique, avec le décès de M. Pierre J. Gélinas, notre collègue depuis le tout début. Pierre était un passionné et le COBARIC, il y croyait. En tant qu'hydrogéologue, la connaissance des eaux souterraines a toujours été une priorité pour lui et on lui doit en bonne partie, la réalisation du PESC en 2007-2008. Cher ami, par ta facilité à nous vulgariser les données et les phénomènes scientifiques, tu as su favoriser la concertation entre les divers intervenants du bassin versant. Merci Pierre!

Cette année, le COBARIC fêtera son 15^e anniversaire. Nous pouvons être fier du travail accompli depuis la création de COBARIC I, qui a inspiré la mise en place de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant (GIEBV) au Québec.

Même si nous avons parfois l'impression que les choses n'avancent pas vite, lorsqu'on prend du recul et qu'on prend en considération les réalisations des organismes de bassin versant (OBV) et le cheminement de la GIEBV au Québec depuis les quinze dernières années, on constate que de grands pas ont été faits.

J'ai eu l'occasion, lors du 1^{er} *Rendez-vous international sur la gestion intégrée de l'eau par bassin versant*, de prendre connaissance d'expériences internationales et nationales sur la mise en œuvre de la GIEBV, et de ce point de vue, on peut dire que cette notion a progressé très rapidement au Québec.

Au cours de la dernière année, la reconnaissance de l'importance des OBV pour améliorer la gouvernance de l'eau a enfin été officialisée par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Cette reconnaissance s'observe par le déploiement de la GIEBV sur l'ensemble du Québec méridional, en 40 zones de gestion intégrée, et par l'augmentation de l'enveloppe budgétaire destinée à la mise en œuvre de celle-ci. Cependant, nous devons admettre que bien que substantiel, cet investissement n'est pas encore à la hauteur du mandat qui nous est confié. Il importe que des mesures soient prises pour permettre un financement permanent et adéquat aux organisations de bassin versant, et dans ce sens, les autres ministères, le secteur privé, le secteur municipal et les citoyens devront s'impliquer.

Je tiens à remercier chaleureusement chacun des membres du conseil d'administration pour leur participation à cette importante cause. Vos judicieux propos et votre expertise savent enrichir nos discussions et nos décisions. La prochaine année nous réservera certainement de belles réflexions avec le démarrage d'un processus de planification stratégique. Je souhaite également souligner le travail de la permanence, qui réalise les mandats qu'on lui confie avec passion et professionnalisme.

C'est avec plaisir que je vous transmets notre rapport annuel 2008-2009.

Bonne lecture !



Russell Gilbert, président

MOT DE LA COORDONNATRICE

C'est avec plaisir que j'ai repris la barre du COBARIC en septembre dernier, prête pour de nouveaux défis et de nombreux projets. Toutefois, après avoir connu le fourmillement de l'équipe mise en place pour le PESc, le bureau était beaucoup trop tranquille à mon retour. La charge de travail aidant, il s'est avéré nécessaire de reconstituer une équipe.

Cette équipe, elle est constituée de Mme Stéphanie Bouchard, technicienne en bureautique, et M. Guillaume Daigle, chargé de projet et des communications. J'en profite pour les remercier de leur excellent travail, de leur polyvalence, de leur disponibilité et de leur support dans la réalisation de nos activités au quotidien.

Pour le COBARIC, la dernière année a été marquée par le dépôt de notre Plan directeur de l'eau auprès du MDDEP, l'obtention d'un financement de la Fondation de la Faune du Québec, pour un projet dans le ruisseau d'Ardoise, à Saint-Georges et la tenue d'un forum sur les cyanobactéries en Chaudière -Appalaches, en collaboration avec les OBV de la région et le CRECA.

Quant à la prochaine année, elle nous promet de belles réalisations avec la mise en place du Plan de protection des personnes et des biens du bassin versant de la rivière Chaudière, la poursuite du projet du ruisseau d'Ardoise, la réception des commentaires ministériels sur le Plan directeur de l'eau, la recherche de financement pour la mise en œuvre du plan d'action du PDE, la signature d'ententes de bassin et la poursuite d'actions dans le cadre du Plan d'intervention contre les cyanobactéries.

Il m'est impossible de ne pas souligner cette année encore, la grande générosité et disponibilité de M. Russell Gilbert dans la réalisation de son mandat de président. Avec sa connaissance du COBARIC et de son bassin versant (autant sur le plan social que géographique), c'est une ressource indispensable pour la permanence.

Je veux profiter de l'occasion pour remercier Mme Anabel Carrier, qui a su assumer l'intérim avec brio, de sorte que j'ai pu reprendre les dossiers aussi facilement que si je les avais laissés la veille, et M. Sébastien Béchar, pour l'excellent travail accompli pour le COBARIC, notamment l'organisation du forum sur les cyanobactéries et l'ensemble des outils de communication. Bon succès à eux, dans la poursuite de leur carrière.

Merci à vous tous, membres du conseil, de vous impliquer et d'y croire, ainsi qu'à tous nos collaborateurs et partenaires qui nous accompagnent dans la réalisation de nos projets.

Bien à vous,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Annie Ouellet'.

Annie Ouellet, coordonnatrice

DESCRIPTION DE L'ORGANISME

Mission et mandats

La **mission** du COBARIC est de faire la promotion, dans une perspective de développement durable, de la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la rivière Chaudière. Cette mission s'appuie sur la mobilisation de tous les usagers de l'eau sur le territoire du bassin versant; sur la coordination de l'ensemble des actions ayant un impact sur l'eau et les écosystèmes associés; de même que sur la participation de la population. Ainsi, le COBARIC agit en tant que table de concertation auprès des usagers de l'eau du bassin versant.

Pour remplir sa mission, le COBARIC doit réaliser les **mandats** suivants:

- ◆ Élaborer le Plan directeur de l'eau (PDE) en informant et en faisant participer la population.
- ◆ Faire signer des contrats de bassin par les acteurs de l'eau concernés (mise en œuvre du plan d'action).
- ◆ Suivre la mise en œuvre des contrats de bassin.
- ◆ Mettre à jour le PDE.
- ◆ Informer, outiller et sensibiliser de manière continue les différentes catégories d'acteurs de l'eau et la population du bassin versant.
- ◆ Participer à la réalisation du plan de gestion intégrée du Saint-Laurent.

Enjeux du bassin versant

Enjeu 1 : Assurer un approvisionnement en eau potable de qualité optimale et en quantité suffisante pour répondre aux besoins des usagers.

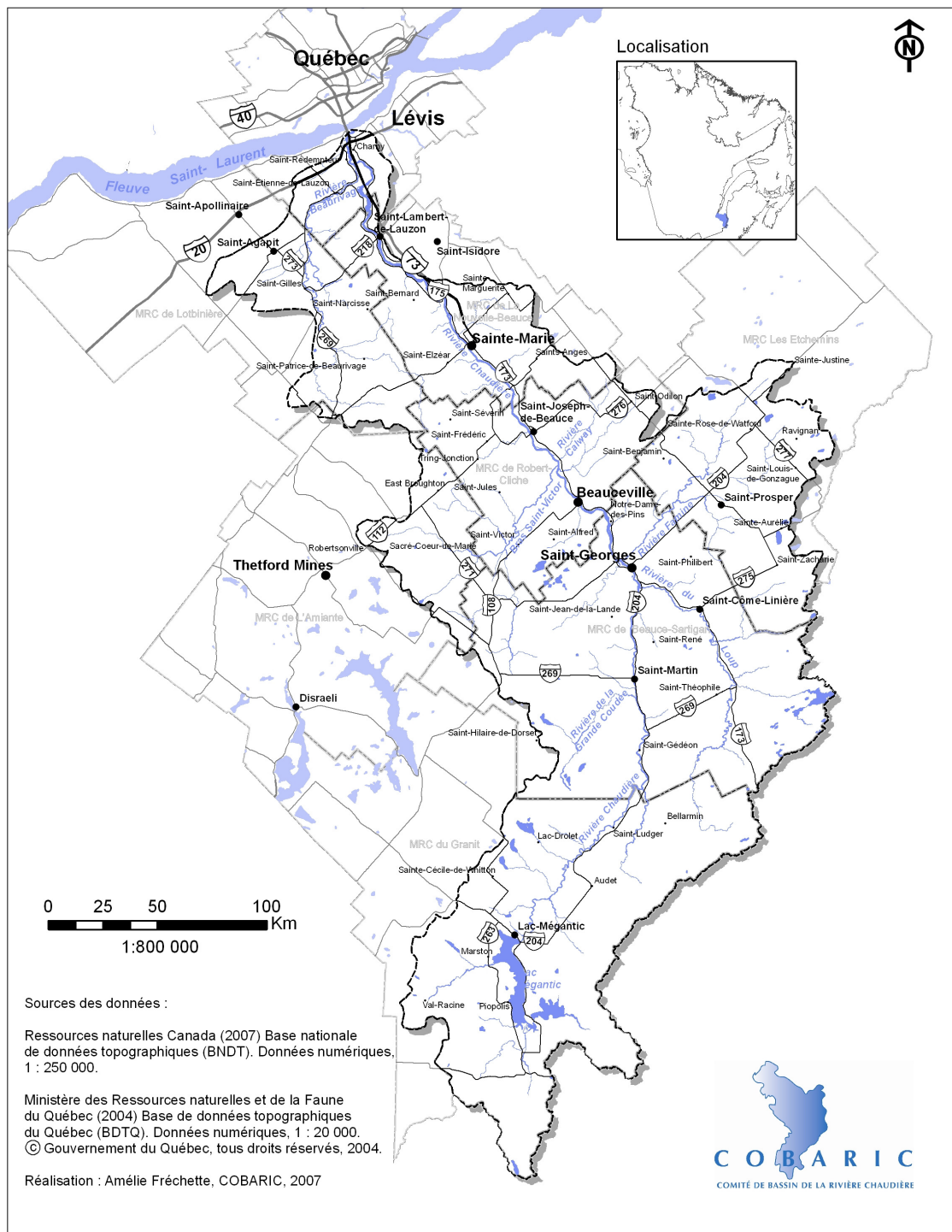
Enjeu 2 : Assurer la conservation et la restauration des écosystèmes aquatiques et riverains.

Enjeu 3 : Assurer la sécurité de la population et réduire les dommages causés par les inondations.

Enjeu 4 : Mettre en valeur le potentiel récréotouristique lié à l'eau.

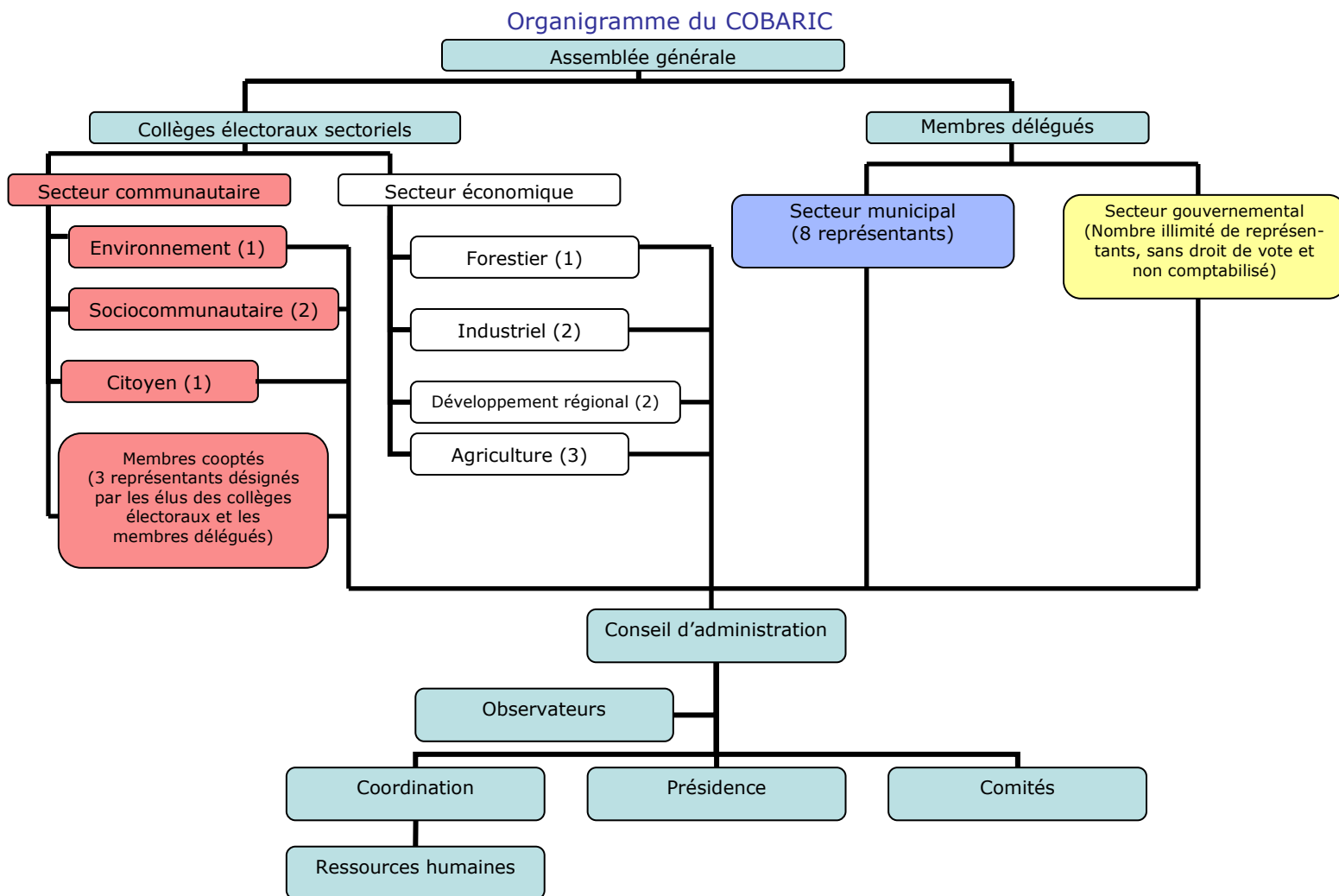
DESCRIPTION DE L'ORGANISME

Bassin versant de la rivière Chaudière (6 700 km²)



DESCRIPTION DE L'ORGANISME

Structure du COBARIC



Conseil d'administration

Secteur municipal (8/23)

Sièges réservés pour chaque entité

Viateur Boucher
Jean-Luc Daigle
Denis Dion
Pierre Poulin

Gérald Grenier
Harold Guay
Daniel Gendron
Vacant

MRC de Beauce-Sartigan
Ville de Lévis
MRC de Lotbinière
MRC Les Etchemins (Depuis le 20 juin 2008)
(vacant du 1^{er} avril au 20 juin)
MRC de l'Amiante
MRC de la Nouvelle-Beauce
MRC du Granit
MRC Robert-Cliche

DESCRIPTION DE L'ORGANISME

Secteur communautaire (7/23)

Représentant du groupe environnement
Guy Lessard CRECA

Représentant du groupe sociocommunautaire

Jean-François Bourque Corporation Rendez-vous-à-la-Rivière
Jacques Demers Amis du parc des Chutes-de-la-Chaudière (Démission le 1^{er} octobre 2008)
Alain Demers Amis du parc des Chutes-de-la-Chaudière (Depuis le mois d'octobre 2008)

Représentant du groupe citoyen

Robert Mercier Association pour la protection du lac Mégantic

Membres cooptés

Pierre J. Gélinas Vice-président (Décédé le 18 janvier 2009)
Siège vacant (Depuis le 19 janvier 2009)
Russell Gilbert Président
Luc Proulx (Depuis le 7 novembre 2008)

Secteur économique (8/23 postes)

Représentant du groupe forestier

Marc-Yvon Poulin Association des propriétaires de boisés de la Beauce

Représentants du groupe industriel et commercial

Danielle Gauvin Hydro-Québec (Démission le 26 janvier 2009)
Vacant (Depuis le 27 janvier 2009)
Rachel Thériault Innergex

Représentants du groupe agricole

Maurice Vigneault Fédération de l'UPA de Lotbinière-Mégantic
Denis Cyr Fédération de l'UPA de la Beauce
Jean-Denis Morin Fédération de l'UPA de la Beauce

Représentant du secteur développement régional

François Fréchette Conférence régionale des Élus de l'Estrie (Depuis le 28 janvier 2009)
Vacant

Secteur gouvernemental

Steve Turgeon Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
(Fin de mandat en janvier 2009)
Nicolas Lehoux Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
(Début de mandat en février 2009)
Simon Arbour Agence régionale de Santé et des services sociaux
Donald Lemelin Ministère de l'Agriculture, des pêcheries et de l'Alimentation
(Fin de mandat en janvier 2009)
Émilie Beaudoin Ministère de l'Agriculture, des pêcheries et de l'Alimentation
(Début de mandat en février 2009)
Luc Major Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune

DESCRIPTION DE L'ORGANISME

Liste des membres¹

◆ Secteur communautaire

◆ Groupe environnemental

- ◆ Association pour la protection du Lac-Mégantic
- ◆ Conseil régional de l'environnement de Chaudière-Appalaches
- ◆ Conseil régional de l'environnement de l'Estrie
- ◆ Fédération québécoise pour le saumon atlantique
- ◆ Les Amis de la Vallée du Saint-Laurent
- ◆ Conservation de la Nature Québec
- ◆ Réseau d'OR
- ◆ Réseau Environnement
- ◆ Société d'Aménagement et de Conservation des Oiseaux Migrateurs de Montmagny

◆ Groupe socio-communautaire

- ◆ Amis du parc des Chutes-de-la-Chaudière
- ◆ Association Chasse et Pêche et Metgermette-Nord inc.
- ◆ Association chasseurs et pêcheurs Lévisiens inc.
- ◆ Association de Chasse et Pêche Vallée-Jonction inc.
- ◆ Association des Pêcheurs du Lac-aux-Cygnes
- ◆ Association provinciale des trappeurs indépendants, Conseil régional de Québec
- ◆ Association touristique Chaudière-Appalaches
- ◆ Association touristique des Cantons de l'Est
- ◆ Belle Chasse et Pêche inc.
- ◆ Cégep Beauce-Appalaches
- ◆ Centre universitaire des Appalaches
- ◆ Club Chasse et Pêche Sainte-Marie de Beauce inc.
- ◆ Club Chasse et Pêche Saint-Étienne
- ◆ Club de Tir La Merisière inc.
- ◆ Club des Archers de Beaurivage
- ◆ Comité de restauration de la rivière Etchemin;
- ◆ Commission scolaire Beauce-Etchemin
- ◆ Commission scolaire de L'Amiante
- ◆ Commission scolaire des Hauts-Cantons
- ◆ Commission scolaire des Navigateurs
- ◆ Conseil de bassin de la rivière Etchemin
- ◆ Conseil régional de la Faune-Québec
- ◆ Groupe d'intervention de la rivière Boyer (GIRB)
- ◆ Groupes d'initiatives et de recherches appliquées au milieu (GIRAM)
- ◆ INRS EAU
- ◆ Les Archers de la Machatigan

1- Le choix pour la catégorisation des membres du COBARIC a été défini selon la section Structure de l'organisme de bassin (3.1.2) du document "Cadre de référence pour les organismes de bassins versants prioritaires (2004)" du ministère de l'Environnement du Québec. Cette façon de catégoriser les membres peut être différente de l'interprétation que pourra faire le conseil d'administration du COBARIC.

DESCRIPTION DE L'ORGANISME

- ◆ Société beauceronne de gestion faunique inc.
- ◆ Zec de l'Oie-Blanche-de-Montmagny

◆ Secteur municipal

◆ Municipalités

- ◆ Adstock
- ◆ Audet
- ◆ Beauceville
- ◆ Dosquet
- ◆ East Broughton
- ◆ Frampton
- ◆ Frontenac
- ◆ La Guadeloupe
- ◆ Lac-Drolet
- ◆ Lac-Etchemins
- ◆ Lac -Mégantic
- ◆ Lac-Poulin
- ◆ Lévis
- ◆ Marston
- ◆ Milan
- ◆ Nantes
- ◆ Notre-Dame-des-Bois
- ◆ Notre-Dame-des-Pins
- ◆ Piopolis
- ◆ Sacré-Coeur-de-Jésus
- ◆ Saint-Agapit
- ◆ Saint-Alfred
- ◆ Saint-Antoine-de-Tilly
- ◆ Saint-Apollinaire
- ◆ Saint-Augustin-de-Woburn
- ◆ Saint-Benjamin
- ◆ Saint-Benoît-Labre
- ◆ Saint-Bernard
- ◆ Saint-Côme-Linière
- ◆ Saint-Cyprien-des-Etchemins
- ◆ Sainte-Agathe-de-Lotbinière
- ◆ Sainte-Aurélie
- ◆ Sainte-Cécile-de-Whitton
- ◆ Sainte-Clotilde-de-Beauce
- ◆ Sainte-Hénédine
- ◆ Sainte-Justine
- ◆ Saint-Elzéar
- ◆ Saint-Éphrem-de-Beauce
- ◆ Sainte-Marguerite
- ◆ Sainte-Marie
- ◆ Sainte-Rose-de-Watford
- ◆ Saint-Évariste-de-Forsyth
- ◆ Saint-Flavien
- ◆ Saint-Frédéric
- ◆ Saint-Gédéon-de-Beauce
- ◆ Saint-Georges

DESCRIPTION DE L'ORGANISME

- ◆ Saint-Gilles
- ◆ Saint-Hilaire-de-Dorset
- ◆ Saint-Honoré-de-Shenley
- ◆ Saint-Isidore
- ◆ Saint-Jacques-de-Leeds
- ◆ Saint-Joseph-de-Beauce
- ◆ Saint-Joseph-des-Érables
- ◆ Saint-Jules
- ◆ Saint-Lambert-de-Lauzon
- ◆ Saint-Louis de Gonzague
- ◆ Saint-Ludger
- ◆ Saint-Martin
- ◆ Saint-Narcisse-de-Beaurivage
- ◆ Saint-Odilon-de-Cranbourne
- ◆ Saint-Patrice-de-Beaurivage
- ◆ Saint-Philibert
- ◆ Saint-Pierre-de-Broughton
- ◆ Saint-Prosper
- ◆ Saint-René
- ◆ Saint-Robert-Bellarmin
- ◆ Saints-Anges
- ◆ Saint-Sébastien
- ◆ Saint-Séverin
- ◆ Saint-Simon-les-Mines
- ◆ Saint-Sylvestre
- ◆ Saint-Théophile
- ◆ Saint-Victor
- ◆ Saint-Zacharie
- ◆ Scott
- ◆ Thetford Mines
- ◆ Tring-Jonction
- ◆ Vallée-Jonction
- ◆ Val-Racine

◆ Municipalités régionales de comté

- ◆ MRC Beauce-Sartigan
- ◆ MRC de l'Amiante
- ◆ MRC de Lotbinière
- ◆ MRC La Nouvelle-Beauce
- ◆ MRC des Etchemins
- ◆ MRC du Granit
- ◆ MRC Robert-Cliche

◆ Regroupements municipaux

- ◆ Union des municipalités du Québec
- ◆ Fédération québécoise des municipalités

DESCRIPTION DE L'ORGANISME

◆ Secteur économique

◆ Groupe agriculture

- ◆ Fédération de l'UPA de la Beauce
- ◆ Fédération de l'UPA de l'Estrie
- ◆ Fédération de l'UPA de Lévis-Bellechasse
- ◆ Fédération de l'UPA de Lotbinière-Mégantic
- ◆ Fertior
- ◆ Maison de l'UPA

◆ Groupe forestier

- ◆ Association des propriétaires de boisés de la Beauce
- ◆ Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie

◆ Groupe industriel

- ◆ Hydro-Québec
- ◆ Innergex
- ◆ Pourvoirie Daquam-Quapec inc.
- ◆ Pourvoirie L'Oie-Sis enr.

◆ Groupe développement régional

- ◆ Chambre de commerce de Lac-Mégantic
- ◆ Chambre de commerce de Lévis
- ◆ Chambre de commerce de La Nouvelle-Beauce
- ◆ Chambre de commerce de Saint-Georges
- ◆ CLD Beauce-Sartigan
- ◆ CLD de la MRC de La Nouvelle-Beauce
- ◆ CLD de la MRC de Lotbinière
- ◆ CLD de la MRC des Etchemins
- ◆ CLD de la MRC du Granit
- ◆ CLD de la MRC Robert-Cliche
- ◆ Conférence régionale des élus de Chaudière-Appalaches
- ◆ Conférence régionale des élus de l'Estrie
- ◆ Conseil économique de Beauce
- ◆ Office du tourisme et des congrès de Beauce
- ◆ Société d'aide au développement de la collectivité de la région Mégantic
- ◆ Société d'Aide au Développement Économique de Beauce-Chaudière inc.
- ◆ Société d'Aide au Développement Économique de Bellechasse-Etchemins
- ◆ Société d'Aide au Développement Économique de Lotbinière
- ◆ Société d'Aide au Développement Économique de Mégantic
- ◆ Société d'Aide au Développement Économique de Thetford Mines (CLD)
- ◆ Société de développement économique de la région de Thetford (CLD)
- ◆ Société de développement économique de Lévis (CLD)
- ◆ Tourisme région de Mégantic

DESCRIPTION DE L'ORGANISME / RAPPORT D'ACTIVITÉS

Permanence

- ◆ **Sébastien Béchard**, responsable des communications (1er avril au 28 juin 2008)
- ◆ **Stéphanie Bouchard**, technicienne en bureautique (6 octobre 2008, à ce jour)
- ◆ **Anabel Carrier**, coordonnatrice par intérim (1er avril au 5 septembre 2008)
- ◆ **Guillaume Daigle**, chargé de projet et des communications (24 novembre 2008, à ce jour)
- ◆ **Annie Ouellet**, coordonnatrice (22 septembre 2008, à ce jour)

Séances du conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est réuni cinq fois au cours de l'année 2008-2009. Les réunions se sont tenues au siège social du COBARIC, à Sainte-Marie. Les dates des séances ordinaires du conseil d'administration ont eu lieu le :

- ◆ **1^{er} mai 2008**
- ◆ **5 juin 2008**
- ◆ **28 août 2008**
- ◆ **6 novembre 2008**
- ◆ **5 février 2009**

Des séances spéciales du conseil d'administration ont eu lieu le :

- ◆ **16 décembre 2008**, réunion électronique
- ◆ **24 février 2009**, réunion électronique

Assemblée générale annuelle 2007-2008

- ◆ **5 juin 2008**

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Comités de travail **Comité Communication**

Membres

Sébastien Béchard, responsable des communications — jusqu'au 28 juin 2008

Esther Boily, chargée de projet (MDDEP)

Anabel Carrier, coordonnatrice par intérim — jusqu'au 5 septembre 2008

Guillaume Daigle, chargé de projet et des communications — depuis 24 novembre 2008

Russell Gilbert, président

Annie Ouellet, coordonnatrice

Rachel Thériault, administratrice

Mandats

Participer à la sélection du chargé de projet et des communications. Collaborer à la réalisation d'un plan de communication et d'une politique de communication. Conseiller la permanence dans la réalisation d'outils de communications.

- ◆ **16 avril 2008**
- ◆ **28 octobre 2008**
- ◆ **29 janvier 2009**

Comité Technique Ardoise

Un comité de travail a été formé pour le projet du ruisseau d'Ardoise.

Membres

Madame Émilie Beaudoin, ingénieure junior, Ministère de l'Agriculture, des pêcheries et de l'Alimentation

Monsieur Guillaume Daigle, chargé de projet et des communications, COBARIC

Monsieur François Lajoie, directeur général, Groupe d'intervention pour la restauration de la Boyer

Monsieur Nicolas Lehoux, coordonnateur secteur agricole, naturel et hydrique, Ministère du Développement durable, de l'environnement et des Parcs

Monsieur Donald Lemelin, ingénieur, Ministère de l'Agriculture, des pêcheries et de l'Alimentation

Monsieur Frédéric Lewis, coordonnateur Le Bras-Amont 2007-2010, Conseil de bassin de la rivière Etchemin

Monsieur Luc Major, biologiste, Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Madame Annie Ouellet, coordonnatrice, COBARIC

Monsieur Ghislain Quenneville, agronome, Club conseil Beauce Agri-Nature

Monsieur Claude Poulin, directeur général adjoint, ville de Saint-Georges

Mandats

Agir à titre de groupe-conseil et offrir un support technique au chargé de projets. Faciliter l'accès à certaines données ou matériel. Appuyer la recherche de financement. Faciliter le processus d'obtention de certificats, permis et autorisation. Participer à la diffusion des outils de communication.

- ◆ **29 janvier 2009**

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Réalisations de la permanence

◆ Communications

Bulletin de liaison : L'Eau média

- ◆ Printemps 2008 (15 avril)
- ◆ Automne 2008 (20 novembre)
- ◆ Hiver 2009 (25 février)

Concours

- ◆ Nom pour le bulletin de liaison du COBARIC (5 juin 2008).

Outils de communication

- ◆ Site internet (mise à jour en continu).
- ◆ Dépliants et pochettes de presse pour le COBARIC (novembre 2008).
- ◆ Panneaux au pont couvert de Notre-Dame-des-Pins (mars 2008).

Présentations

- ◆ Cours de géomatique du Cégep de Limoilou : Le COBARIC, un exemple concret de GIEBV (11 avril 2008).
- ◆ Conseil des Maires de la Nouvelle-Beauce, résultats du PESC (17 juin 2008).
- ◆ Maîtrise en aménagement du territoire de l'Université Laval : Le COBARIC, un exemple concret de GIEBV (23 février 2009).
- ◆ Journée INPACQ bassin versant 2009 à Victoriaville : Les eaux souterraines en milieu agricole, résultats du PESC (25 février 2009).

Évènement

- ◆ Forum sur les cyanobactéries en Chaudière-Appalaches (27 juin 2008).

Articles

- ◆ «L'eau est généralement de bonne qualité» : édition Beauce.com (29 avril 2008).
- ◆ «Résultats du Projet eaux souterraines de la Chaudière-Portrait positif pour le bassin versant de la rivière Chaudière» : Infos Xpress (29 avril 2008).
- ◆ «Portrait positif pour le bassin versant de la rivière Chaudière» : nouvellebeauce.com (29 avril 2008).
- ◆ «Résultats du Projet eaux souterraines de la Chaudière-Portrait positif pour le bassin versant de la rivière Chaudière» : Réseau d'information municipal (30 avril 2008).
- ◆ «Projet eaux souterraines de la Chaudière : de l'eau en quantité et en qualité dans la région» : En beauce.com (30 avril 2008).
- ◆ «Résultats du projet eaux souterraines de la Chaudière-Portrait positif pour le bassin versant de la rivière Chaudière» : GaiaPresse (30 avril 2008).
- ◆ «Un portrait positif pour le bassin versant de la rivière Chaudière» et «Le bassin versant de la rivière Chaudière jouit d'une eau de qualité» : La voix du Sud (29 avril et 1 mai 2008).

RAPPORT D'ACTIVITÉS

- ◆ «Les eaux souterraines de la Chaudière sont de bonne qualité» : Beauce Média (1 mai 2008).
- ◆ «Portrait positif pour le bassin versant de la rivière Chaudière» : Chefs d'entreprises (1 mai 2008).
- ◆ «Portrait positif pour le bassin versant de la rivière Chaudière» : L'Avalanche (1 mai 2008).
- ◆ «L'eau souterraine est bonne en Beauce» : Hebdo Régional (2 mai 2008).
- ◆ «Une eau souterraine de qualité dans la région» : Journal de Beauce-Nord (2 mai 2008).
- ◆ «Nos eaux souterraines sont bonnes» : L'Éclaireur (3 mai 2008).
- ◆ «Les eaux souterraines de la Chaudière bien notées» : Journal Le Peuple (7 mai 2008).
- ◆ «Distribution d'arbres aux riverains du bassin versant de la rivière Chaudière» : Édition Beauce (8 juin 2008).
- ◆ «Un jeune Mariverain a gagné le premier prix pour le concours trouve un nom pour le bulletin de liaison du COBARIC» : Édition Beauce (16 juin 2008)
- ◆ «Une belle récompense pour un Mariverain» : En Beauce.com (17 juin 2008)
- ◆ «L'amélioration du ruisseau d'Ardoise, une priorité pour le COBARIC» : La Voix du Sud (14 janvier 2009).

Conférence de presse

- ◆ Présentation des résultats du PESc (29 avril 2008).

Communiqué de presse

- ◆ Résultats du Projet eaux souterraines de la Chaudière : Portrait positif pour le bassin versant de la rivière Chaudière (29 avril 2008).
- ◆ Lutte aux cyanobactéries : Premier forum régional en Chaudière-Appalaches (20 mai 2008).
- ◆ Lutte aux cyanobactéries : Distribution gratuite de 12 000 arbres aux riverains du bassin versant de la rivière Chaudière (27 mai 2008).
- ◆ Concours : «Trouve un nom au bulletin de liaison du COBARIC»-Le gagnant vole au-dessus du bassin versant de la rivière Chaudière (14 juin 2008).
- ◆ Lutte aux cyanobactéries : L'action concertée, mot d'ordre du premier forum sur les cyanobactéries en Chaudière-Appalaches (27 juin 2008).

RAPPORT D'ACTIVITÉS

◆ **Financement**

Commandites

- ◆ Fédération des Caisses Desjardins de la Chaudière-Appalaches, pour le concours «bulletin de liaison» : 1 000 \$ (2 avril 2008).
- ◆ Innergex, pour le Forum sur les cyanobactéries en Chaudière-Appalaches : 450 \$ (27 juin 2008).
- ◆ MAPAQ, pour le forum cyanobactéries en Chaudière-Appalaches : 2 000 \$ (27 juin 2008).
- ◆ CRÉ Chaudière-Appalaches, pour le forum cyanobactéries en Chaudière-Appalaches : 2 000 \$ (27 juin 2008).

Demandes de subventions

- ◆ Fondation de la faune du Québec : Restauration des berges et des habitats fauniques du ruisseau d'Ardoise (31 octobre 2009).
- ◆ CDAQ: Caractérisation des eaux souterraines du bassin versant de la rivière Chaudière pour un approvisionnement en eau à des fins agricoles – phase II (29 mai 2008).
- ◆ CRÉ Chaudière-Appalaches (PMVRMF) : Restauration des berges et des habitats fauniques du ruisseau d'Ardoise (23 février 2009).
- ◆ CRÉ Chaudière-Appalaches: Plan de protection des personnes et des biens du bassin versant de la rivière Chaudière (5 février 2009).

Financements reçus

- ◆ MDDEP— Programme de soutien à la mission des OBV, : 115 000 \$ (13 mai 2008 et 27 mars 2009).
- ◆ ROBVQ— Plan cyanobactéries : 21 085 \$ (1 août 2008).
- ◆ MDDEP— Plan d'intervention sur les algues bleu-vert, organisation conjointe OBV-CRE, d'un forum régional sur les cyanobactéries : 10 000 \$ (29 janvier 2008).
- ◆ Fondation de la faune du Québec— Fonds Naya pour les cours d'eau en milieu urbain : 7 150\$ (22 décembre 2008).

RAPPORT D'ACTIVITÉS

◆ Organisation

- ◆ Mise à jour des règlements généraux (23 octobre 2008).
- ◆ Mise à jour des informations auprès du Registraire des entreprises du Québec (12 novembre 2008 et 18 février 2009).
- ◆ Renouvellement de l'assurance responsabilité des administrateurs et la responsabilité civile du COBARIC (17 décembre 2008).

Formations

- ◆ Formation sur l'érosion des sols et des berges en milieu agricole et correctifs à apporter (9-10 octobre 2008).
- ◆ Formation sur les techniques de génie végétal (20 mars 2009).

◆ Projet

PESC

- ◆ Production et distribution de l'Atlas (1^{er} mars au 17 avril et 1^{er} mai).
- ◆ Rééchantillonnage chez les résidents qui dépassaient la norme de qualité de l'eau potable pour les nitrites-nitrates (10 avril 2008).
- ◆ Production de l'Atlas en format papier (copies limitées) (15 avril 2008).
- ◆ Rédaction d'un erratum concernant les sulfures (17 février 2009).
- ◆ Entente avec le CDAQ et l'UPA concernant la transmission des données issues du PESC (26 mars 2009).

Cyanobactéries

- ◆ Distribution gratuite de 12 000 arbres aux riverains du bassin versant de la rivière Chaudière (7 juin 2008).
- ◆ Convocation de la rencontre entre les associations de lacs (13 mars 2009).

RAPPORT D'ACTIVITÉS

◆ Plan directeur de l'eau

Demandes d'informations

- ◆ Centre d'expertise hydrique – Obtention des faits saillants (qualité de l'eau, IQBP) (8 mai et 2 juillet 2008).
- ◆ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune — Inventaire ichtyologique, inventaire de la petite faune et de la grande faune en Chaudière-Appalaches (20 mai et 7 juillet 2008).

PDE

- ◆ Mise à jour du PDE (Portrait et Diagnostic) (7 juillet au 7 août 2008).
- ◆ Mise à jour des cartes thématiques du PDE (7 juillet au 7 août 2008).
- ◆ Mise à jour du plan d'action du PDE et plan de suivi (4 février 2009).
- ◆ Mise à jour du plan d'action et élaboration d'un plan de suivi et de mise en œuvre (4 février 2009).

Adoption

- ◆ Consultation des administrateurs sur le document d'accompagnement du PDE (28 septembre au 20 octobre 2008).
- ◆ Dépôt du document d'accompagnement révisé au conseil d'administration (8 décembre 2008).
- ◆ CA électronique pour l'adoption du document d'accompagnement du PDE (16 décembre 2008).
- ◆ Dépôt du PDE au MDDEP (19 décembre 2008).
- ◆ Adoption de l'appellation «entente de bassin» et d'un modèle d'entente (5 février 2009).
- ◆ Dépôt du plan d'action modifié et du plan de suivi et de mise en œuvre au MDDEP (16 février 2009).

Entente de bassin

- ◆ Élaboration de modèles d'entente de bassin (13 décembre au 15 janvier 2009).
- ◆ Rencontre avec Suzanne Hallé de l'UPA de Lotbinière-Mégantic, Lévis-Bellechasse, concernant un projet de signature d'ententes de bassin avec le secteur agricole (6 mars 2009).

RAPPORT D'ACTIVITÉS

◆ Représentation

Provinciale

- ◆ Participation du président au CA du ROBVQ à titre d'administrateur et de secrétaire (16, et 17 mai, 20 juin, 12 septembre, 10 octobre, 22 octobre, 28 novembre 2008, 23 janvier et 13 mars 2009).
- ◆ Assemblée générale annuelle du ROBVQ (17 mai 2008).
- ◆ Présence au débat sur les enjeux du Projet de loi 92 sur l'eau, organisé par la chaire de recherche du Canada en droit de l'Environnement (16 octobre 2008).
- ◆ Participation au 4^e rendez-vous des organisations de bassin versant du Québec (23-24 octobre 2008).
- ◆ Envoi d'une résolution concernant le redécoupage à la ministre Beauchamp (19 décembre 2008).
- ◆ Envoi d'une résolution à la ministre Beauchamps pour la demande d'arbustes dans le cadre du Plan d'intervention sur les algues bleu-vert (19 décembre 2008).
- ◆ Participation du président à la conférence de presse de la ministre Beauchamp sur le financement des OBV (5 mars 2009).
- ◆ Participation du président à la conférence de presse de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, madame Line Beauchamp, et le ministre du Revenu et député de Beauce-Sud, monsieur Robert Dutil, portant sur d'importants investissements dans les barrages publics (24 mars 2009).
- ◆ Participation du président et de la coordonnatrice à la rencontre avec le MDDEP concernant le redécoupage (27 mars 2009).

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Régionale

- ◆ Envoi d'une lettre d'appui au projet «*Équipe d'intervention en agroenvironnement des Fédérations de l'UPA de Lévis-Bellechasse, de la Rive-Nord, de Lotbinière-Mégantic – 2008-2009* » (17 avril 2008).
- ◆ Participation au Forum sur les cyanobactéries en Estrie (2 mai 2008).
- ◆ Rencontre avec les OBV de la Chaudière-Appalaches et le CRECA au sujet du forum sur les cyanobactéries (7 mai, 10 juillet et 19 novembre 2008).
- ◆ Participation à l'assemblée générale annuelle du CRÉCA et obtention d'un siège au CA (11 juin 2008).
- ◆ Participation à la rencontre sur le plan stratégique de la MRC de la Nouvelle-Beauce (18 juin 2008 et 25 mars 2009).
- ◆ Rencontre du Comité technique de la Table multipartite sur la gestion des fumiers et l'agriculture durable en Chaudière-Appalaches (6 octobre, 3 novembre 2008, 11 février et 10 mars 2009).
- ◆ Participation à la rencontre du groupe conseil en développement durable de la CRÉ dans le cadre du 3^e atelier franco-québécois de la coopération décentralisée (8 octobre 2008).
- ◆ Participation à la réunion du groupe conseil en développement durable de la CRÉ et au conseil d'administration du CRECA (16 octobre, 13 novembre 2008, 8 janvier et 12 mars 2009).
- ◆ Présence à la conférence de presse de la MRC du GRANIT annonçant un programme d'aide à la prévention d'algues bleu-vert et un projet de règlement sur l'harmonisation de la protection des rives et des littoraux sur le territoire de la MRC (17 octobre 2008).
- ◆ Envoi d'une lettre à la Direction régionale de la Chaudière-Appalaches du MDDEP pour obtenir la nomination d'un chargé de bassin (5 novembre 2008).
- ◆ Envoi d'une lettre à la CRÉ de Chaudière-Appalaches désignant François Duchesneau, président du CBE comme représentant des OBV de la région (28 novembre 2008).
- ◆ Rencontre avec la CRÉ de l'Estrie concernant l'avancement des Plans directeurs de l'eau (2 décembre 2008 et 9 février 2009).
- ◆ Envoi d'une lettre à la CRÉ de l'Estrie pour obtenir un représentant au sein du conseil d'administration (9 décembre 2008).
- ◆ Rencontre du président avec la députation de la Chaudière-Appalaches à l'occasion d'un exécutif de la CRÉ (27 janvier 2009).
- ◆ Participation à une rencontre d'information d'Hydro-Québec sur la nouvelle ligne de transport entre Beauceville et Sainte-Marie ainsi que le nouveau poste de transformation Neubois (4 février 2009).
- ◆ Nomination à titre de finalistes au Gala des Perséides (26 février 2009).
- ◆ Participation au Colloque sur l'Aménagement d'une zone riveraine multifonctionnelle – Pour une plus grande biodiversité en milieu agricole (19 mars 2009).
- ◆ Participation au forum : Des collectivités actives tournées vers le Saint-Laurent à Trois-Rivières (23-24 mars 2009).

RAPPORT FINANCIER

Rapport des vérificateurs¹

Aux administrateurs de
Comité de Bassin de la Rivière Chaudière II

Nous avons vérifié le bilan de l'organisme Comité de Bassin de la Rivière Chaudière II au 31 mars 2009 et les états des produits et charges, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2009 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Comptables agréés
(permis n° 13602)

Sainte-Marie
Le 27 mai 2009

1- Mise en garde : Le présent rapport financier est une reproduction du rapport des vérificateurs pour l'année 2008-2009. Si les deux versions ne concordent pas, le rapport des vérificateur a priorité.

RAPPORT FINANCIER

Produits

de l'exercice terminé le 31 mars 2009

	2009	2008
	\$	\$
Produits		
MDDEP-mission des OBV	86 547	63 598
MDDEP-Forum cyanobactéries	10 000	
MAPAQ-Forum cyanobactéries	2 000	-
CRÉ de la Chaudière-Appalaches-Forum cyanobactéries	2 000	
Innergex-Forum cyanobactéries	450	
ROBVQ-Plan d'action cyanobactéries	11 685	11 908
Fondation de la faune du Québec-Projet ruisseau Ardoise	3 826	
Desjardins-Bulletin de liaison	1 000	
Projet des eaux souterraines de la Chaudière	2 877	450 173
Revenus d'intérêts	1 534	194
Amortissement des apports reportés afférents aux immobi- lisations	2 347	2 245
	124 266	528 118

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RAPPORT FINANCIER

Charges

de l'exercice terminé le 31 mars 2009

	2009	2008
	\$	\$
Charges		
Salaires et charges sociales	65 786	49 223
Services contractuels	1 250	605
Charges locatives	2 020	2 433
Assurances	1 154	284
Promotion et représentation	7 113	1 406
Déplacements	1 421	1 547
Papeterie et impression	2 900	3 823
Télécommunications	1 631	1 753
Honoraires professionnels	3 012	1 540
Intérêts et frais bancaires	259	992
Amortissement de l'équipement informatique	1 571	2 245
Amortissement du mobilier et agencements	381	544
Amortissement des améliorations locatives	995	995
	89 493	67 390
Projet des eaux souterraines de la Chaudière		450 173
Plan d'action-cyanobactéries	12 461	12 021
Forum-cyanobactéries	9 145	
Projet ruisseau d'Ardoise	3 826	
	114 925	529 584
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	9 341	(1 466)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RAPPORT FINANCIER

Évolution des actifs nets

de l'exercice terminé le 31 mars 2009

	2009		2008
	Actifs nets		
	Investis en immobilisation	Non affectés	Total
	\$	\$	\$
Solde au début	4 254	(551)	3 703
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(1 378)	10 719	9 341
Solde à la fin	2 876	10 168	13 044

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RAPPORT FINANCIER

Flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 31 mars 2009

	2009	2008
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	9 341	(1466)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations	3 723	3 784
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(2 347)	(2 245)
Variations d'éléments du fonds de roulement (note 4)	17 483	(28 952)
Rentrées (sorties) nettes de fonds	28 200	(28 879)
Activités d'investissement		
Dépôts à terme	(78 000)	
Immobilisations	(2 586)	(1 332)
Sorties nettes de fonds	(80 586)	(1 332)
Activités de financement		
Apports reportés afférents aux immobilisations et rentrées nettes de fonds	2 586	503
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	(49 800)	(29 708)
Encaisse au début	64 077	93 785
Encaisse à la fin	14 277	64 077

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RAPPORT FINANCIER

Bilan

au 31 mars 2009

	2009	2008
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	14 277	64 077
Dépôts à terme (note 5)	78 000	
Débiteurs (note 6)	58 617	104 454
Frais payés d'avance	1 287	548
	152 181	169 079
Immobilisations (note 7)	8 353	9 491
	160 534	178 570
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 8)	11 233	77 718
Apports reportés afférents aux opérations courantes	130 780	91 912
	142 013	169 630
Apports reportés afférents aux immobilisations	5 477	5 237
	147 490	174 867
Actifs nets		
Investis en immobilisations	2 876	4 254
Non affectés	10 168	(551)
	13 044	3 703
	160 534	178 570

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,


Administrateur

RAPPORT FINANCIER

Notes complémentaires

au 31 mars 2009

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) est un organisme à but non lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et a pour objectif de promouvoir une saine gestion de l'environnement par le développement de la gestion de la ressource-eau par bassin versant.

2 - MODIFICATIONS COMPTABLES

Normes récentes adoptées

Le 1^{er} avril 2008, conformément aux dispositions transitoires applicables, l'organisme a appliqué les recommandations du nouveau chapitre 1535, «Informations à fournir concernant le capital», du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés*. Ce nouveau chapitre, entrant en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2007, établit des normes pour la divulgation d'informations sur le capital de l'organisme et la façon dont il est géré. La nouvelle norme comptable couvre seulement les information à fournir et n'a pas d'incidence sur les résultats financiers de l'organisme.

Normes comptables futures

Au 27 mai 2009, certaines nouvelles sources premières de principes comptables généralement reconnus (normes) ont été publiées mais ne sont pas encore entrées en vigueur. L'organisme n'a adopté aucune de ces normes de façon anticipée. La nouvelle norme qui aura potentiellement une incidence sur les états financiers de l'organisme détaille comme suit :

- En septembre 2008, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a modifié la préface des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif et plusieurs chapitres de la série 4400, et a apporté des modifications corrélatives à d'autres chapitres du Manuel de l'ICCA. Les principaux changements apportés touchent notamment les éléments suivants :
- ◆ Inclusion des organismes sans but lucratif dans le champ d'application des chapitres 1540, «États des flux de trésorerie», et 1751, «États financiers intermédiaires»;
- ◆ Élimination de l'obligation de traiter les actifs nets investis en immobilisations comme une composante distincte des actifs nets;
- ◆ Modification afin de préciser que les produits et les charges doivent être comptabilisés et présentés sur la base des montants bruts lorsque l'organisme sans but lucratif agit pour son propre compte dans les opérations en cause;
- ◆ Ajout de directives supplémentaires concernant l'utilisation appropriée de l'exclusion du champ d'application du chapitre 4430, «Immobilisations détenues par les organismes sans but lucratif», pour des petites entités.

De plus, l'ICCA a publié le nouveau chapitre 4470, «Ventilation des charges de organismes sans but lucratif-informations à fournir», qui établit des normes sur les informations à fournir par l'organisme sans but lucratif qui classe ses charges par fonction et ventile des charges entre les différentes fonctions auxquelles elles se rattachent.

Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009 et l'organisme les mettra en application à compter du 1^{er} avril 2009. La direction de l'organisme n'est pas en mesure d'évaluer l'incidence qu'aura l'application de ces modifications sur les états financiers.

RAPPORT FINANCIER

Notes complémentaires au 31 mars 2009

3 - CONVENTIONS COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Aucune informations sur la juste valeur n'est présentée lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction de l'organisme possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

L'organisme a choisi d'appliquer les recommandations du chapitre 3861, «Instruments financiers- Informations à fournir et présentation», du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* relativement à la présentation et aux informations à fournir afférentes aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur.

Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés comme il est décrit ci-après.

Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction

Les actifs et les passifs financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur et les variations qui en découlent sont comptabilisés à l'état des produits et charges.

Prêts et créances, et autres passifs financiers

Les prêts et créances, et autres passifs financiers sont évalués au coût après amortissement calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus pour les acquisitions d'immobilisations sont inscrits à titre d'apport reportés et comptabilisés aux revenus sur la même base d'amortissement que les immobilisations acquises.

RAPPORT FINANCIER

Notes complémentaires

au 31 mars 2009

3—CONVENTIONS COMPTABLE (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse et les placements dont le terme est égal ou inférieur à trois mois.

Immobilisation

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à la valeur symbolique de 1\$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes, les taux annuels et la période qui suivent :

	Méthodes	Taux et période
Mobilier et agencements	Dégressif	30 %
Équipement informatique	Dégressif	30 %
Améliorations locatives	Linéaire	5 ans

Dépréciation des actifs à long terme

Les immobilisations sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable si elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. Dans un tel cas, une perte de valeur doit être constatée et correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif à long terme sur sa juste valeur.

RAPPORT FINANCIER

4 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations d'éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	2009	2008
	\$	\$
Débiteurs	45 837	(97 214)
Frais payés d'avance	(737)	(547)
Créditeurs	(66 485)	56 710
Apports reportés afférents aux opérations courantes	38 868	12 099
	17 483	(28 952)

5 - DÉPÔT À TERME

Les dépôts à terme sont classés comme prêt et créances. Ils portent intérêt au taux de 2.4 % et 2.55 % et viennent à échéance en 2010.

6 - DÉBITEURS

	2009	2008
	\$	\$
Prêts et créances		
Apport à recevoir du gouvernement provincial	50 000	454
Comptes clients		104 000
Taxes à la consommation	7 453	
Intérêts courus	1 164	
	58 617	104 454

7 - IMMOBILISATIONS

	2009		
	Coût	Amortisse- ment cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Améliorations locatives	4 974	2 985	1 989
Équipement informati- que	12 446	8 312	4 134
Mobilier et agence- ments	6 183	3 953	2 230
	23 603	15 250	8 353

RAPPORT FINANCIER

7 - IMMOBILISATIONS (SUITE)

			2008
	Coût	Amortisse- ment cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Améliorations locatives	4 974	1 990	2 984
Équipement informati- que	11 777	6 540	5 237
Mobilier et agence- ments	4 267	2 997	1 270
	<u>21 018</u>	<u>11 527</u>	<u>9 491</u>

8 - CRÉDITEURS

	2009	2008
	\$	\$
Autres passifs financiers		
Opérations courantes :		
Comptes fournisseurs et charges à payer	419	179
Salaires à payer	1 341	520
Déductions à la source	6 944	582
Vacance à payer	2 529	
	<u>11 233</u>	<u>1 281</u>
Projet Eaux Souterraines de la Chaudière :		
Comptes fournisseurs et charges à payer		48 319
Salaires à payer		1 118
Déductions à la source		1 357
		<u>50 794</u>
Taxes à la consommation		25 643
	<u>11 233</u>	<u>77 718</u>

RAPPORT FINANCIER

9 - APPORT REPORTÉS AFFÉRENTS AUX OPÉRATIONS COURANTES

	2009	2008
	\$	\$
Opérations courantes	120 365	91 912
Projet ruisseau d'Ardoise	3 324	
Plan d'action-cyanobactéries	7 091	
	130 780	91 912

10 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

L'organisme est exposé à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de l'organisme.

L'organisme ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

En règle générale, la valeur comptable au bilan des actifs financiers de l'organisme exposés au risque de crédit, après déduction des provisions applicables pour pertes, représente le montant maximum du risque de crédit auquel la société est exposée.

- Apport à recevoir :

Le solde de l'apport à recevoir est analysé régulièrement. Au 31 mars 2009, la direction estime que le risque de crédit de l'organisme relatif à cet actif financier est faible et, de ce fait, aucune provision pour perte n'a été comptabilisée.

- Encaisse et dépôts à terme :

L'organisme a déposé son encaisse et ses dépôts à terme dans une institution financière de bonne réputation et la direction juge que le risque de perte est négligeable. Au 31 mars 2009, la direction estime que le risque de crédit de l'organisme relatif à ces actifs financiers est faible.

RAPPORT FINANCIER

10 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

Les dépôts à terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs financiers de l'organisme ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

L'organisme n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que l'organisme dispose de sources de financement suffisantes. Aussi, l'organisme établit des prévisions budgétaires afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations.

11 - INFORMATION À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

L'organisme maintient un niveau de capital lui permettant de rencontrer ses objectifs, soit de promouvoir une saine gestion de l'environnement.

L'organisme gère sa structure de capital et y apporte des rajustements en fonction des changements qui touchent la conjoncture économique et les caractéristiques de risque des actifs sous-jacents.

RAPPORT FINANCIER

Renseignements supplémentaires

au 31 mars 2009

	2009	2008
	\$	\$
PROJET DES EAUX SOUTERRAINES DE LA CHAUDIÈRE		
Salaires et charges sociales		140 338
Services contractuels		260 679
Frais de matériel roulant et déplacements		17 804
Honoraires professionnels		2 360
Papeterie et impression		22 865
Intérêts et frais bancaires		234
Télécommunications		3 006
Assurances		531
Charges locatives		2 356
	0	450 173

	2009	2008
	\$	\$
PLAN D'ACTION - CYANOBACTÉRIES		
Salaires et charges sociales	8 161	10 332
Promotion et représentation	1 362	1 285
Charges locatives	975	
Frais de distribution d'arbres	450	
Papeterie et impression	187	104
Honoraires professionnels	550	300
Amortissement de l'équipement informatique	201	
Amortissement du mobilier et agencements	575	
	12 461	12 021

RAPPORT FINANCIER

Renseignements supplémentaires (suite)

au 31 mars 2009

	2009	2008
	\$	\$
FORUM - CYANOBACTÉRIES		
Salaires et charges sociales	4 063	
Frais de déplacement	245	
Services contractuels	1 096	
Charges locatives	106	
Frais de réunion	3 242	
Papeterie et impression	393	
	9 145	0

	2009	2008
	\$	\$
PROJET RUISSEAU D'ARDOISE		
Salaires et charges sociales	3 601	
Frais de déplacement	98	
Frais de formation	117	
Papeterie et fournitures de bureau	10	
	3 826	0

